

08.09.2020 - 10:00 Uhr

Prévention des arnaques au faux services d'assistance: Les polices suisses et la Prévention suisse de la Criminalité (PSC) s'associent avec anibis.ch pour la prévention des cyberescroqueries



Berne (ots) -

Le 8 septembre 2020, la campagne nationale de prévention des cyberescroqueries " Et vous ? Vous auriez dit oui ? " démarre sur le thème des arnaques au faux support technique (arnaques Microsoft). Les polices suisses et la PSC unissent leurs forces avec anibis.ch pour conseiller la population sur les bons comportements à adopter afin

d'éviter les dangers liés à cette escroquerie aux conséquences souvent fâcheuses.

En 2019, les corps de police cantonaux, régionaux et municipaux de Suisse ainsi que la PSC, ont débuté une campagne nationale de prévention ayant pour but de sensibiliser le grand public aux risques potentiels liés à l'utilisation d'internet, ceci avec le soutien d'anibis.ch, la plateforme la plus importante d'annonces gratuites en Suisse romande. Dans ce cadre, trois clips vidéo d'environ une minute chacun, consacrés aux escroqueries sur les plateformes de petites annonces, aux escroqueries sentimentales et aux money mules, ont été diffusés dans les médias de même que sur les réseaux sociaux, et ont été relayés sur tous les canaux de communication d'anibis.ch. Cette campagne nationale de prévention se poursuit cette année autour de trois thématiques également. Après une première partie de campagne traitant de la sextorsion, la deuxième partie de campagne, cette fois consacrée aux arnaques au faux support technique (arnaques Microsoft), débute le 8 septembre 2020. Vers la fin de l'année, une troisième partie de campagne avec pour sujet une dernière tromperie sur internet clôturera ces deux années dédiées à la prévention des cyberescroqueries ou cybercrimes. En lien avec cette campagne nationale de prévention, diverses autres actions de sensibilisation sont entreprises en parallèle dans les cantons, telles que la diffusion de matériel visuel, la publication d'articles sur des sites internet ou des conférences.

" Et vous ? Vous auriez dit oui ? "

Cette partie de campagne est orientée vers la sensibilisation de la population aux dangers liés à une forme d'escroquerie virtuelle dans laquelle des criminels appellent des particuliers ou des entreprises et se font passer pour des employés de Microsoft ou d'une autre société informatique. Ils prétendent avoir repéré sur l'ordinateur de la personne appelée un grave problème de sécurité qu'il s'agit de résoudre au plus vite. Au moyen d'un logiciel idoine, ils prennent en main l'ordinateur de la victime et ont ainsi accès à toutes ses données. Souvent, ils cherchent encore à lui vendre une licence de logiciel ou d'autres " services d'assistance en ligne ". L'histoire de la mésaventure de Simon, qui a laissé Martin prendre frauduleusement le contrôle de son ordinateur, a pour but de transmettre les quatre conseils généraux de la campagne en matière de comportement à adopter lors de l'utilisation d'internet afin de minimiser le risque d'être victime d'un cyberescroc :

- **Ne vous fiez jamais à une personne que vous ne connaissez que par internet.**
- **Ne transmettez jamais de mots de passe et de documents officiels (passeport, permis de conduire, etc.).**
- **Ne divulguez jamais de photos ou d'informations intimes.**
- **Ne versez jamais d'acomptes sans être sûr de la fiabilité de votre interlocuteur.**

En pratiquant cette forme de vol de données sur internet, les criminels ont pour but de perpétrer un délit contre le patrimoine. Leurs victimes leur permettent de la sorte de prendre le contrôle de leurs comptes en banque ou de leurs comptes en ligne. Les escrocs n'ont alors plus qu'à se servir de leurs identifiants pour vider leurs comptes en banque, ou, en leur nom, effectuer des commandes ou proposer des articles que la prochaine victime commandera et paiera mais ne recevra jamais. Ce type d'escroquerie n'est pas nouveau. Déjà en 2017, une trentaine de cas, tentatives comprises, ont été recensés pour un préjudice total de CHF 94 000.00, ceci dans le canton de Vaud seulement.

Contact:

Polices du concordat Romandie, Berne et Tessin :
Of. Sp. Olivia Cutruzzola, rempl. chef Conférence Information et Prévention
Tel: 079 808 50 13.
Email: olivia.cutruzzola@vd.ch

Medieninhalte



« Et vous ? Vous auriez dit oui ? » / Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100011391 / L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/SKPPSC"